



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-23673>

Département(s) de publication : **93**

Annonce n° **24-23673**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : OPH Plaine Commune Habitat

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Logement et équipements collectifs

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Déclaration sans suite - Accord-cadre pour la sécurisation, la télésurveillance et la maintenance des systèmes anti intrusion des sites administratifs et des immeubles de bureaux de PCH - LOT 3

Description : Le présent accord-cadre a pour objet les prestations de sécurisation et de télésurveillance des immeubles de bureaux gérés par l'agence commerces et situés quartier Pleyel à Saint-Denis. L'accord-cadre initial lancé le 30 mars 2020 était alloti. Il était décomposé en 3 lots au total. Chacun des lots faisait l'objet d'un accord-cadre séparé. Chaque candidat avait la possibilité de répondre à un ou plusieurs lots et devait présenter un dossier complet pour chaque lot. Chacun des lots faisait l'objet d'un accord-cadre séparé. Chaque candidat avait la possibilité de répondre à un ou plusieurs lots et devait présenter un dossier complet pour chaque lot. Seul le lot no3 a été attribué au terme de cette procédure. Les 2 autres lots ont fait l'objet d'une consultation ultérieure. Il a pris effet à compter de sa date de notification, pour une durée maximale 4 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2023. Le lot no3 arrivant à son terme, il fait l'objet de la présente procédure de relance. Le lot no3 de l'accord-cadre est traité pour partie à prix global et forfaitaire et pour partie à bons de commande. Telles que le permettent les dispositions de l'article R2162-4 du CCP, le lot no3 de l'accord cadre ne comporte pas de montant minimum. Pour information, le montant estimatif annuel des commandes pour le lot 3 s'élève à 2500eurosHT. Ce montant est purement indicatif, en aucun cas, l'OPH Plaine Commune Habitat ne s'engage à passer des commandes à hauteur de ce montant. Le montant maximum annuel des commandes est de 5000eurosHT. Aucune variante obligatoire n'est imposée au titre du lot 3 de l'accord-cadre. La présentation de variantes libres n'est pas autorisée. Le lot 3 de l'accord-cadre n'est pas décomposé en tranches. Le lot no3 de

l'accord-cadre est conclu à compter du 1er janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2024. Il fera l'objet d'une reconduction tacite, par année civile, dans la limite de 3 reconductions sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans (voir détail dans le RC).

Identifiant de la procédure : 1e0b325f-abab-41d1-b387-343673d55f9f

Identifiant interne : 24TELESURVEILOT3

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71700000 Services de surveillance et de contrôle

2.1.4 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Informations complémentaires : Avis initial publié au BOAMP N23-129735 Date d'envoi au service éditeur : 08/11/2023 Mis en ligne sur le site www.boamp.fr du 09/11/2023 au 11/12/2023 Déclaration sans suite pour cause d'infructuosité - aucune candidature d'a été remise dans le cadre de cette procédure

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : LOT 3 : Accord-cadre pour la sécurisation, la télésurveillance et la maintenance des systèmes anti intrusion des sites administratifs et des immeubles de bureaux de PCH - LOT 3

Description : Le présent accord-cadre a pour objet les prestations de sécurisation et de télésurveillance des immeubles de bureaux gérés par l'agence commerces et situés quartier Pleyel à Saint-Denis. L'accord-cadre initial lancé le 30 mars 2020 était alloti. Il était décomposé en 3 lots au total. Chacun des lots faisait l'objet d'un accord-cadre séparé. Chaque candidat avait la possibilité de répondre à un ou plusieurs lots et devait présenter un dossier complet pour chaque lot. Chacun des lots faisait l'objet d'un accord-cadre séparé. Chaque candidat avait la possibilité de répondre à un ou plusieurs lots et devait présenter un dossier complet pour chaque lot. Seul le lot no3 a été attribué au terme de cette procédure. Les 2 autres lots ont fait l'objet d'une consultation ultérieure. Il a pris effet à compter de sa date de notification, pour une durée maximale 4 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2023. Le lot no3 arrivant à son terme, il fait l'objet de la présente procédure de relance. Le lot no3 de l'accord-cadre est traité pour partie à prix global et forfaitaire et pour partie à bons de commande. Telles que le permettent les dispositions de l'article R2162-4 du CCP, le lot no3 de l'accord cadre ne comporte pas de montant minimum. Pour information, le montant estimatif annuel des commandes pour le lot 3 s'élève à 2500eurosHT. Ce montant est purement indicatif, en aucun cas, l'OPH Plaine Commune Habitat ne s'engage à passer des commandes à hauteur de ce montant. Le montant maximum annuel des commandes est de 5000eurosHT. Aucune variante obligatoire n'est imposée au titre du lot 3 de l'accord-cadre. La présentation de variantes libres n'est pas autorisée. Le lot 3 de l'accord-cadre n'est pas décomposé en tranches. Le lot no3 de l'accord-cadre est conclu à compter du 1er janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2024. Il fera l'objet d'une reconduction tacite, par année civile, dans la limite de 3 reconductions sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans (voir détail dans le RC).

Identifiant interne : LOT 3

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71700000 Services de surveillance et de contrôle

5.1.6 **Informations générales**

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Prix

Description : Les critères d'attribution sont plus précisément décrits dans le RC

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères sont plus précisément décrits dans le RC

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : OPH Plaine Commune Habitat

Section 6 - Résultats

6.1 **Résultat – Identifiants des lots :** LOT-0001

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Aucune offre, aucune demande de participation, ni aucun projet n'a été reçu

Section 8 - Organisations

8.1 **ORG-0001**

Nom officiel : OPH Plaine Commune Habitat

Numéro d'enregistrement : 48274107100021

Adresse postale : Pôle Commande Publique 5 bis rue Danielle Casanova

Ville : Saint-denis

Code postal : 93200

Pays : France

Adresse électronique : directioncommandepubliqueetjuridique@plainecommunehabitat.fr

Téléphone : 0148136204

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 9b26a383-40a7-4018-9587-b86627d98103 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 26/02/2024 à 13:57

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/02/2024